

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL  
UNIVERSITE COTE D'AZUR

SÉANCE DU 23 MAI 2023

DELIBERATION N° 2023-051

**Objet :** Conventions d'Université Côte d'Azur.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL UNIVERSITE CÔTE D'AZUR**

**Vu** le Code de l'éducation ;

**Vu** l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

**Vu** le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44 ;

**Vu** le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;

**Vu** la délibération n°2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;

**Vu** l'arrêté n°149-2020 du 3 février 2020 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur ;

**Vu** l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

**Entendu** l'exposé de M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration ;

**Approuve** les conventions d'Université Côte d'Azur comme recensées dans les tableaux joints à la présente délibération.

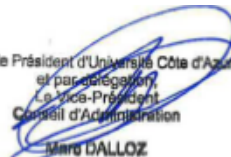
**Cette délibération est adoptée à l'unanimité des voix.**

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : **30**

Fait à Nice, le 23 mai 2023

  
Pour le Président d'Université Côte d'Azur  
et par délégation,  
Le Vice-Président  
Conseil d'Administration  
Marc DALLOZ

CLASSÉE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : **2023-051**  
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITÉS LE : 1 juin 2023  
PUBLIÉE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR LE : 1 juin 2023

MODALITÉS DE RECOURS CONTRE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION :

*En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.*

UNIVERSITE CÔTE D'AZUR – SIREN 130 025 661  
GRAND CHATEAU – 28 AVENUE VALROSE  
BP 2135 – 06103 NICE CEDEX 2

TABLEAU DES CONVENTIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION  
 Séance du 23 mai 2023

N°	CO-CONTRACTANT	SIGNATAIRE CO-CONTRACTANT	STRUCTURE UCA	SIGNATAIRE UCA	DATE DE SIGNATURE	TYPE DE CONVENTION	OBJET	DUREE	CLAUSES FINANCIERES	
									RECETTE	DEPENSE
	CNQAOS NICE	Jacqueline FESNEAU Directrice	EUR ELM	Olivier BRUNO Directeur	15/09/2022	avenant à la convention de mise à disposition ponctuelle de locaux	Location de salles du 14/04/2022 au 21/07/2022	3 mois et 1 semaine	33 324 euros TTC	
	Ecole supérieur de la banque	Eric DEPOND Directeur général	EUR ELM	Olivier BRUNO Directeur	10/10/2022	convention de mise à disposition ponctuelle de locaux	Location de salles du 12/11/2022 au 07/03/2023	3 mois et 3 semaines	1 296 euros TTC	
	Francophonie SARL	Yann LIBRATI	EUR ELM	Olivier BRUNO Directeur	16/11/2022	avenant à la convention de mise à disposition ponctuelle de locaux	Location de salles du 28/03/2022 au 26/08/2022	5 mois	26 650 euros TTC	
	Rectorat de l'académie de Nice	Nicole ANELLI cheffe du service des examens PostBac et VAE	EUR ELM	Olivier BRUNO Directeur	26/01/2023	convention de mise à disposition ponctuelle de locaux	Location de salles le 11/05/2023 et du 23/05/2023 au 02/06/2023	10 jours	9 456 euros TTC	
	Rectorat de l'académie de Nice	Nicole ANELLI cheffe du service des examens PostBac et VAE	EUR ELM	Olivier BRUNO Directeur	31/01/2023	convention de mise à disposition ponctuelle de locaux	Location de salles le 10/05/2023	1 jour	708 euros TTC	
	Caisse locale de Nice	Jean Marc GIAUME Président	EUR ELM	Olivier BRUNO Directeur	23/02/2023	convention de mise à disposition ponctuelle de locaux	Location de salles le 29/03/2023	1 jour	1 224 euros TTC	
	Conférence IHiet - Systems Engineering and Analytics Research L.L.C	Tareq AHRAM président	EUR ELM	Olivier BRUNO Directeur	24/02/2023	convention de mise à disposition ponctuelle de locaux	Location de salles du 23 au 24 aout 2023	2 jours	3 504 euros TTC	
	Conférence IHiet - Systems Engineering and Analytics Research L.L.C	Tareq AHRAM président	EUR ELM	Olivier BRUNO Directeur	24/02/2023	convention de mise à disposition ponctuelle de locaux	Location de salles du 22 au 27/07/2024	6 jours	8 184 euros TTC	
	Ecole Pour l'Informatique et les Techniques Avancées (EPITA)	Claire LECOCCQ	EUR ELM	Olivier BRUNO Directeur	24/02/2023	convention de mise à disposition ponctuelle de locaux	Location de salles le 08/04/2023	1 jour	2 130 euros TTC	
	Francophonie SARL	Yann LIBRATI Directeur	EUR ELM	Olivier BRUNO Directeur	28/02/2023	convention de mise à disposition ponctuelle de locaux	Location de salles du 01/09/2022 au 28/02/2023	6 mois	13 950 euros TTC	
	Francophonie SARL	Yann LIBRATI Directeur	EUR ELM	Olivier BRUNO Directeur	09/03/2023	convention de mise à disposition ponctuelle de locaux	Location de salles du 01/03/2023 au 01/09/2023	6 mois	10 800 euros TTC	
	Groupe ESRA Côte d'Azur	Thierry COLLARD Directeur	EUR ELM	Olivier BRUNO Directeur	13/03/2023	convention de mise à disposition ponctuelle de locaux	Location de salles du 17 au 18 avril et du 02 au 03 mai 2023	4 jours	1 464 euros TTC	
	Guibert family - l'atelier breton	Amélie GUIBERT	EUR ELM	Olivier BRUNO Directeur	28/03/2023	Autorisation d'occupation temporaire du domaine public	Autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour l'exploitation d'une activité de foodtruck sur le campus SJA le 20/04/2023	1 jour	15€ TTC	

TABLEAU DES CONVENTIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du 23 mai 2023

N°	CO-CONTRACTANT	SIGNATAIRE CO-CONTRACTANT	STRUCTURE UCA	SIGNATAIRE UCA	DATE DE SIGNATURE	TYPE DE CONVENTION	OBJET	DUREE	CLAUSES FINANCIERES	
									RECETTE	DEPENSE
	NICE LA BELLE	CO-PRESIDENTS	INSPE	Directeur INSPE	21/02/2023	Convention de mise à disposition de locaux	Mise à dispositon de locaux sur le site de Liegeard	01/09/2022 - 31/08/2023	1 000,00 €	
	NICE LA BELLE	CO-PRESIDENTS	INSPE	Directeur INSPE	21/03/2023	Convention de mise à disposition de locaux	Mise à dispositon de locaux sur le site de Liegeard	25/03/2023	400,00 €	
	CAP ELAN	GERANT	INSPE	Directeur INSPE	06/04/2023	Convention de mise à disposition de locaux	Convention de mise à disposition de locaux sur le site de Draguignan	30/03/23 - 30/06/23 - 09/11/23	496,55 €	